

Article original

## Système nominal du bebot : structure et fonctionnement

*Yaphete MADJIRADÉ*

Université de N'Djamena, Tchad

E-mail : [madjirade@yahoo.fr](mailto:madjirade@yahoo.fr)

Article soumis le 29/05/2020, accepté le 17/12/2020 et publié le 31/12/2020

**Résumé :** Le présent article porte sur le système nominal du béébót. Il entreprend d'apporter quelques explications sur la structuration et le fonctionnement de la langue béébót, une des langues identifiable dans la partie méridionale du Tchad. De par son objectif, cet article tente de justifier la fonctionnalité du système nominal béébót jugé très riche, mais très peu exploité. À cet effet, le présent travail consiste à formuler des règles nécessaires à l'exploitation du système nominal béébót. Ces règles se veulent être des outils techniques et grammaticaux qui pourraient gérer la communication en langue béébót. Le processus de formation nominale est composé de la dérivation, la composition, la reduplication et l'emprunt. Le structuralisme dynamique (Madjiradé, 2016) a été un outil suffisant pour la justification de la structure et du fonctionnement de ce système nominal, c'est un éclectisme théorique qui a motivé le travail simultané sur la morphophonologie de ladite langue.

**Mots clés:** système, nominal, structure, béébót, morphologie

**Abstract:** *This article deals with the noun system in béébót. It aims at accounting or providing some explanations on the contents structure of béébót language, one of the languages of the southern part of Chad. One of the objectives of this paper is to justify the content of nominal system of béébót which is very interested but was not really exploited. This work consists of formulating necessary rules for the exploitation of nominal system in béébót. These serve as grammatical techniques that might help us to manage the communication in béébót language. The process of noun formation is made up of a derivation, composition, reduplication and borrowing. The dynamical structuralism (Madjirade 2016) was a sufficient tool for the justification*

*of structure and nominal system, it is a theoretical eclectism which motivated this work on both morpho-phonology of this language.*

**Key words:** *system, nominal, structure, béàbót, morphology*

## **Introduction**

Le présent article porte sur le système nominal béàbót. Il entreprend d'apporter quelques explications sur la structuration et le fonctionnement de la langue bebot, une des langues identifiable dans la partie méridionale du Tchad. La langue bebot est classée dans le sous-groupe de Pendé, groupe sara central, branche Soundan central et famille Nilo saharienne (Djarangar, 1989). Elle est parlée Département de Kouh-Ouest. Mais pourquoi décrire le système nominal de la langue béàbót ? A cette question, Makasso, (2008 : 4) répond « ... La communauté universitaire semble unanime pour accepter, sinon encourager la description des langues en danger de disparition, les langues des minorités, voire non-véhiculaire », d'où la nécessité de décrire la langue béàbót. Cette langue, faut-il le rappeler est du sous-groupe de Pendé, groupe sara central, branche soudan-central et famille Nilo-saharienne (Djarangar, 1989). Elle est parlée au sud du Tchad au Département de kouh-Ouest. Cet article permet à la langue bebot de bénéficier des éléments normatifs et réglementaires. En tant qu'action, nous avons mené cette étude pour un objectif académique, à savoir celui d'un cursus universitaire, l'inscription au Cames. De même, nous voudrions apporter notre modeste contribution à la communauté scientifique afin d'introduire cette langue tchadienne dans le concert des nations.

Quelle est la structure morphologique du substantif de la langue béàbót ? Quelle est leur organisation au niveau segmental, au niveau suprasegmental ? Quels sont les constituants de la morphologie nominale du béàbót ? Quelle est leur organisation au niveau des segments ? Au niveau autosegmental ? Quelle théorie de la structure de la langue peut se prêter pour l'analyse du système nominal du du béàbót ?

Les travaux des africanistes Comme (ESSONO, 2000) ; (Djarangar, 1989) etc. constituaient un jalon de notre travail. Mais en toile de fond, ce travail prend pour appui les travaux de (Madjirade 2016, 2007, 2003), respectivement memoires et thèse sur la langue béàbót. Nous tenons à les revoir et les consolider en les faisant passer au crible des théories multiples pour dégager les éléments du système nominal de ladite langue en vue de sortir une grammaire de la langue béàbót. La préoccupation est de parvenir à la connaissance (théorique, abstraite) d'une série de règles qui gouvernent le fonctionnement du béàbót. C'est donc une capacité de construire quelque chose selon certaines règles grammaticale.

Pour mener un travail systématique et approfondi sur le fonctionnement interne de la langue béàbót, nous avons besoin de multiples apports théoriques. Nous appliquons dans cette analyse un structuralisme dynamique (Madjirade, 2016) permettant de rendre compte de l'émergence des structures du béàbót. Celui-ci englobe les théories suivantes : le structuralisme, le générativisme. C'est un éclectisme théorique avec un modèle différent à chaque niveau de la grammaire. Ceci a l'avantage de favoriser l'exploitation des mérites de chaque théorie pour sortir une grammaire potentiellement riche en pouvoir explicatif.

Le corpus servant de base à la présente description provient des travaux antérieurs cités mais aussi des informations recueillies sur le terrain. Le recueil de ces données a été fait sur la base des questionnaires selon (Bouquiaux et al., 1976). Ces questionnaires ont servi de guide pour l'élicitation des données d'un corpus adéquat, un échantillonnage exhaustif et représentatif. Car comme dit Scheer, (2004 :18) :

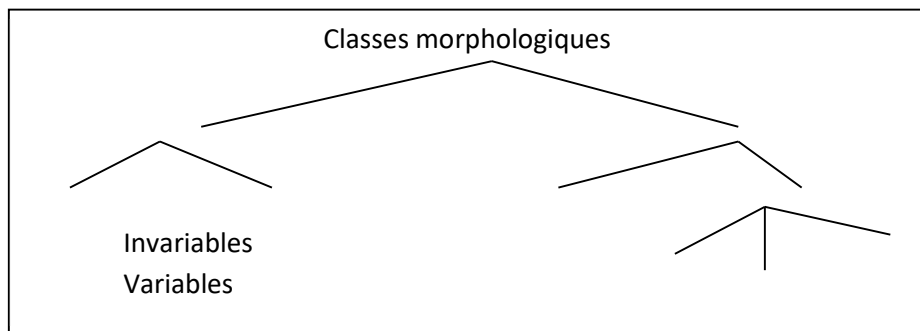
le linguiste ne cherche pas à convaincre mais à comprendre. Il part à la rencontre de l'inconnu avec un questionnement mais sans solution, même hypothétique. C'est le corpus lui-même qui suggère des hypothèses et idéalement des solutions.

Le corpus agit ainsi en tant que conseiller qui propose, jette une nouvelle lumière sur la réalité et détermine les analyses possibles.

De même, notre compétence de locuteur natif de la langue béàbót a été mise à profit pour actualiser le corpus, en vue de répondre aux exigences de la rigueur scientifique que recommande un travail d'article scientifique.).

Comme résultats, l'analyse morphologique est une opération qui se fait à partir d'un corpus représentatif de la langue. Elle dégage les différentes composantes d'un énoncé et range les morphèmes dans les diverses catégories grammaticales. Selon (Nida, 1952 :1) Dans la structure béàbót, on peut distinguer deux classes morphologiques : les variables et les invariables. Ces dernières ont une portée lexicale très limitée par contre, les variables sont ouvertes. Ces deux catégories grammaticales peuvent être représentées par « le schéma synthétique » selon Essono (2000 :167).

**Tableau 1 : Classes morphologiques**



Telles que représentées dans ce tableau, les variables sont réparties en verbaux et nominaux mais ce qui va nous intéresser dans cet article, c'est la classe de nominaux qui est divisée en trois parties : les noms, les adjectifs et les pronoms. Une fois étudiée la structure morphologique des trois parties citées, nous allons aborder l'étude des invariables, qui sont les maillons de la chaîne parlée du béàbót. Toutefois, les verbo-nominaux seront analysés ici dans le cadre de la morphologie nominale car ils constituent une catégorie grammaticale dont le statut est hybride. Ces verbo-nominaux

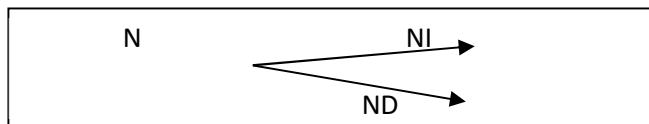
tiennent à la fois des noms et des verbes. Brèf, l'article porte essentiellement sur l'étude de la formation et de la variation des noms.

## 1. Formation des substantifs

Le substantif est souvent employé comme synonyme de nom. Cette section consiste à analyser les morphèmes qui constituent un mot. En béàbót, il y a des substantifs indépendants que nous pouvons appeler noms et les substantifs dépendants que nous pouvons répartir dans la classe des adjectifs et celle des pronoms. La formation de nouveaux substantifs se fait à partir de deux processus morphologiques : la dérivation et la composition, voir la réduplication. Il y a des formes simples et des formes complexes.

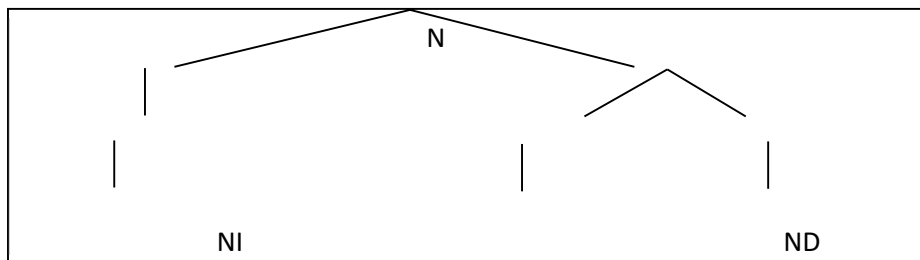
Nous pouvons réécrire le nominal (N) du béàbót de manière suivante :

Règle 1 :



Qu'on peut lire : Nom est égale à soit nom indépendant soit nom dépendant. Cette écriture peut être lue sous forme d'une représentation arborielle suivante :

(1)



Le substantif ou nominal indépendant, selon Essono (2000 :167-169), est une unité qui, sur le plan lexical, appartient à une série ouverte. Son thème au niveau morphologique, est limité à deux classes permettant de rendre respectivement le singulier et le pluriel.

### 1.1. Les nominaux simples

Les nominaux simples sont des morphèmes (mots) qui se présentent sous une forme unique, c'est-à-dire à un seul constituant. (Daota, 2006 : 49). Les constituants du nom dans ce cas se réduisent à un lexème non décomposable. Ils ne peuvent être décomposés en unités plus petites de première articulation (Djarangar, 1989 :508). C'est la forme la plus répandue dans la langue béàbót. La forme simple peut être monosyllabique, dissyllabique ou trisyllabique. Les exemples des substantifs suivants attestent bien cette forme citée.

(2)	kuè:	"marigot – forêt"
	maètiàkóól	"aisselle"
	géàwíörea	"citrus lanatus"

Dans la classe des nominaux simples, deux catégories sont attestées en béàbót. Ce sont des nominaux non-verbaux et des verbo-nominaux.

### 1.2. Les nominaux non-verbaux

Les nominaux non-verbaux constituent une catégorie grammaticale qui diffère du verbe, du pronom, d'adverbe, d'adjectif etc. Cette catégorie fonctionne en tant que nom.

(3)	taèl	"rosée"
	déàne <sup>2</sup> à	"femme"
	kuàluöluà	"mille pattes (insectes)"
	buàruöruà	"lézard"

### 1.3. Les verbo-nominaux

Les verbo-nominaux constituent une autre catégorie dans laquelle le verbe fonctionne comme un nom ou comme verbe et vice-versa. Dans cette catégorie, c'est surtout le contexte d'emploi qui permet de déterminer si le mot employé est un verbe ou un nom. Pour

illustration, nous donnons quelques exemples à travers les trois (3) structures syllabiques suivantes.

(4) Structure [CV]

<b>a) Verbe</b>	<b>b) Nom</b>
naà?: "essayer"	na²à: "essai"
laö: "danser"	laö: "danse"

(5) Structure [CVC]

<b>a) Verbe</b>	<b>b) Nom</b>
kóal : "gronder"	kóal : "querelle"
ndéèm : "envelopper"	ndéèm : "perte, égarement"

(6) Structure [CVCV]

<b>a) Verbe</b>	<b>b) Nom</b>
ndiéègiè : "aimer"	ndiéègiè : "amour"
piàtià : "louer"	piàtià : "louange"

(7) Structure [CV-CV]

<b>a) Verbe</b>	<b>b) Nom</b>
ndiéègiè : "aimer"	ndiéègiè : "amour"
piàtià : "louer"	piàtià : "louange"

## 1.4. Les nominaux complexes

Comme disait Tesnière (op.cit), « la notion de mot est une de celles dont la définition est la plus délicate pour le linguiste ». Dans le même ordre d'idée, (Mel'euik ,1993 :97) dit « dès qu'on essaie de cerner le concept de mot de plus près, on se rend immédiatement compte du fait que le terme mot lui-même est ambigu et vague en même temps ». Cette position traduit la réalité et la complexité de l'emploi du terme « mot » dans la désignation des substantifs ou nominal du béabót. Dans cette langue, les nominaux dits complexes sont caractérisés par leur structure plus ou moins longue ou susceptible d'au moins deux interprétations. Ils sont constitués de deux ou plusieurs morphèmes. Les procédés de formation de ces nominaux sont : la dérivation, la composition, la reduplication, l'emprunt, etc.

## 1.5. La dérivation

La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant en une forme unique. (Dubois, 1973 : 141). Elle peut être définie comme une

association des morphèmes dérivationnels et des morphèmes libres pour créer des nouveaux mots, dont le sens ou la catégorie diffère des mots de départ (Nida 1952) cité par Raihanatou (2004 : 41). Ces morphèmes dérivationnels sont encore appelés préfixes lorsqu'ils précèdent le radical et suffixes quand ils suivent le radical. En béàbót, ces deux procédés ne sont pas attestés dans le cadre des nominaux en tant que tels mais possibles et applicables dans le cadre de la dérivation déverbativ.

### 1.6. La dérivation déverbativ

Dans ce type de dérivation, l'on obtient le substantif à partir du verbe. Les nominants peuvent être des préfixes ou des suffixes. En béàbót, on obtient les substantifs par adjonction du préfixe /k-/ au radical du verbe à initial vocalique. Quant aux verbes à initial consonantique, on adjoint souvent le préfixe [ɲjeà] pour obtenir les noms d'agents. Exemples :

(8)

<b>Radical Verbal</b>			<b>Nom dérivé</b>
Uèl "élever"	→	kuàl	"élevage, l'action d'élever"
u <sup>2</sup> èn "prendre"	→	ku <sup>2</sup> àn	"prise"
ièjeè "cacher"	→	kiàjeö	"piège"

(9)

<b>Radical Verbal</b>		<b>Nom dérivé</b>
laö: "danser"	ɲjeàlaö	"danseur"
ndóè: "labourer"	ɲjeàndóö	"cultivateur"
ndoà: "enseigner ou apprendre"	ɲjeàndoö	"enseignant"

Quant aux suffixes, il n'y a pas de suffixe nominant comme tel en béàbót ; néanmoins les morphèmes [neö<sup>2</sup>] et [jeö] peuvent être suffixés respectivement au radical du verbe et du nom pour donner le nom ou le pluriel de nom. On peut adjoindre à la fois la préfixation et la suffixation aux dedit morphemes. Ces cas peuvent être illustrés dans les exemples suivants :

(10)

oâ: "voir"	koâne <sup>2</sup> ö	"vision (préfixation et suffixation)"
raö: "faire"	raâne <sup>2</sup> ö	"entreprise"



ndoè: "apprendre"      ndoàne<sup>2</sup>ö      "apprentissage"

### 1.7. La dérivation impropre

La dérivation impropre est un syntagme nominal utilisé pour désigner le processus par lequel une forme peut passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans modification formelle (Dubois, 1973 : 142). Elle relève plus de l'évolution sémantique que de la structure morphologique. Elle permet un changement de catégorie grammaticale (Essono, 1998 : 116). Ce type de dérivation est manifeste dans la langue béàbót. Il se matérialise quand on passe d'un nom au verbe ou du verbe au nom sémantiquement sans modification de la forme du mot en question. Exemples :

(11) a) Nom	b) Verbe
késàsìö "roux"	késàsìö "rousser"
ndéèm "égarement"	ndéèm "envelopper"
äoègìè "vol"	äoègìè "voler"

## La formation du pluriel

### 2.2. Pluriel simple

En béàbót, le pluriel s'obtient par la suffixation du marqueur [je] à un nom au singulier. L'adjonction du marqueur du pluriel au morphème nominal qui se termine par une consonne ou une semi-consonne peut entraîner l'insertion d'une voyelle épenthétique, le plus souvent la voyelle í. Sauf, un seul cas que nous allons nommer plus tard, pluriel irrégulier.

#### Règle 2 :

Pluriel = Nom + jeö

#### Singulier

(12) bíèsìö	"chien" →
kaèw	"œuf" →
dièñgèèm	"homme" →

#### Pluriel

bíösìöjeö	"les chiens"
kaèwíèjeè	"les œufs"
dièñgèömíöjeö	"les hommes"

## 2.2 Pluriel irrégulier :

Le pluriel irrégulier dans cette langue est possible dans un seul morphème, le cas de ñgoön « enfant » et ñgaàn « les enfants ». Ce phénomène semble être un problème phonologique mais nous n'avons pas pu avoir les éléments de justification de cette alternance. Alors comme c'est un cas unique, nous ne pouvons pas formuler une règle à ce sujet ; donc nous considérons cela comme une exception à la règle. Donc nous tachons de nommer pluriel irrégulier.

(13)

<b>Singulier</b>		→	<b>Pluriel</b>	<b>« sens »</b>
ñgoön	"enfant"	→	ñgaàn	"enfants"
ñgoön kéj	"case"	→	ñgaàn kéj	"petites cases"
ñgoön kagí	"petit bois"	→	ñgaàn kagí	"petits bois"

Mais on peut dire aussi ñgaàníöjeà "les enfants" qui est sémantiquement correcte. Toujours dans le cadre de la dérivation suffixale, on adjoint souvent le morphème négateur, c'est à dire marqueur de la négation [aöl] au radical du nom pour obtenir un nom dérivé qui donne un sens contraire à celui du nominal de départ. Exemple :

(14)

kuàreö + aâl	→	kuàraâl	"laideur"	/beau/ nég/
maèjè + aâl	→	maèjaâl	"mauvais"	/bon/ Nég/
nèl + aâl	→	nèlaâl	"non succulent"	/succulent/Nég/

Lors de la suffixation de ce morphème [aâl], nous avons observé un phénomène phonologique qui serait nécessaire de relever au passage. Il s'agit de l'élimination des voyelles dans l'exemple (14). La voyelle du marqueur de la négation serait à l'origine de l'effacement des voyelles finales du mot de départ. Nous pensons que la règle suivante pourrait justifier ce phénomène.

**Règle 3 :**

$$\left( \begin{array}{c} +\text{syll} \\ \phantom{+} \end{array} \right) / -\text{cons} \rightarrow \emptyset \text{ — } [+ \text{syll}] [+ \text{cons.}]$$

Cette règle veut dire toute voyelle s'efface lorsqu'elle précède une autre voyelle suivie d'une consonne lors de la composition d'un nom (Cf. exemple) :

(15)

kuàrèö + aâl → kuàràâl "laideur" / beau/nég/  
 maèjîè + aâl → maèjaâl "mauvais" / bon /nég/

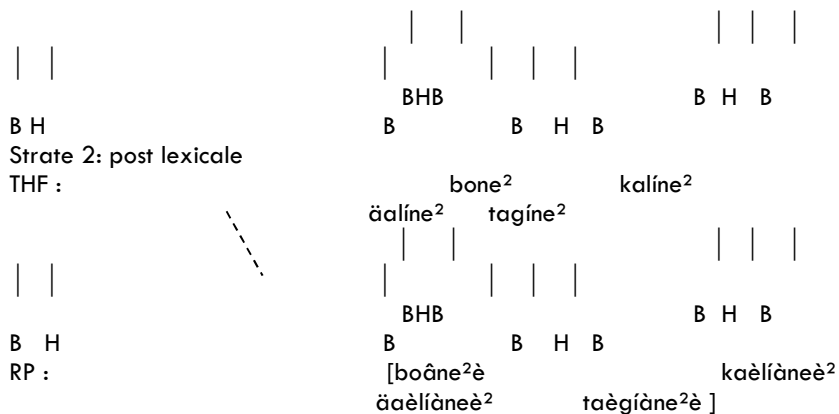
### 2.3- Dérivation selon la phonologie lexicale

(16)

a) boèòù : "en bas" → boâneè<sup>2</sup> "en bas ici"  
 kaâl : "année passée" → kaèlíàneè<sup>2</sup> "l'année dernière"  
 äaâl : "année " → äaèlíàneè<sup>2</sup> "cette année "  
 taègíà : "jour passé" → taègíàneè<sup>2</sup> "hier"

Dérivation (16 b)

RSJ :/boo-ne	kalí-ne	äalí-ne	tagí-ne /
	B H	B	B H B
B H	B	B H B	
Niveau 1 :			
Racine :	boo		kalí
CUA :	äalí	tagí	
	BH		B H
	B H	B H	
Niveau 2 :	boo-ne	kalí-ne	äalí-ne
Suff :	tagí-ne		
PCO:	BH	B	B H B
	B H	B	B H B
Eff-v :	bone		kalíne
	äalíne	tagíne	
	BHB		B H B
B H	B B H B		
Nas :		bone <sup>2</sup>	kalíne <sup>2</sup>
	äalíne <sup>2</sup>	tagíne <sup>2</sup>	



### 3. La composition

Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. C'est dans cette perspective que Essono a défini ce concept en ces termes :

la composition est un processus morphologique qui forme par association de lexèmes, des unités lexicales complexes pouvant figurer de façon autonome dans une phrase et, susceptible de fonctionner comme élément simple et indépendant. (Essono, 1998 : 113).

Ce processus ainsi défini, figure de plus bel dans la langue béàbót. Dans cette langue, presque toutes les classes de mots peuvent entrer dans la formation du nom composé. Pour ce faire, la composition fait appel aussi bien aux items de même nature (substantif + substantif) qu'aux items de nature différente (substantif + verbe/substantif + substantif qualifiant). Elle peut également faire appel à plus de deux items (substantif+ verbe + substantif) ou (substantif+ substantif + substantif).

#### 3.1. Noms composés de deux morphèmes

Ce procédé consiste à associer deux lexèmes pour former un "nouveau" substantif. Ces lexèmes peuvent être soit tous deux des substantifs, soit un déterminant et un substantif. Les exemples

suivants attestent dans la langue béàbót, ces procédés de composition définis.

(17.a)

ko<sup>2</sup>à-maèñgìè → koàmaèñgìè "vache" /mère+bœuf/  
 kuèlèà-kí<sup>2</sup>èm → kuèlèákí<sup>2</sup>òm "cordon- ombilical" /corde+nombril/

(17.b)

Quelques exemples qui démontrent que le mot composé en béàbót fonctionne comme un seul mot.

ñgoömaèñgìè síè a<sup>2</sup>èjì ma<sup>2</sup>èn "le veau est en train de s'abreuver"  
 /petit+bœuf/ être en train / boire/ eau  
 ñgaàniö<sup>2</sup>m toèjìà äöö: "Mes enfants sont restés affamés"  
 /enfants-mes / dormir / faim/

Dans l'exemple (17.a), nous avons révélé soit la juxtaposition de deux substantifs, soit celle d'un déterminant et d'un substantif. L'agencement de ces constituants entraîne des modifications morphologique et phonologique. Les processus qui interviennent sont entre autres, l'épenthèse de la voyelle /i/ et l'effacement de /i/ avant toute voyelle sonante et même des modifications tonales. Il y a l'élision de consonne si le premier terme du mot composé finit par une consonne (semi-consonne) suivi par une autre consonne à l'initiale du second terme du mot composé (cf exemple 16). Nous allons revenir sur ces processus dans les prochaines sections.

### 3.2. Substantif + verbe

Tout comme l'association de deux substantifs, ou celle du substantif et le déterminant pour composer un nom, le nom composé peut être obtenu par la juxtaposition d'un substantif et d'un verbe. Ce type d'association est courant dans la langue béàbót. Nous retenons quelques exemples pour illustration.

(18)

äeà-ndoöroö → äeàndoöroà "termitière (devenue trou)"/trou+creuser/  
 taèj-ñgèètièrèè → taè<sup>2</sup>ñgèètièrèè "sauce de haricot sp" /sauce+essayer/  
 naöñgìà-raö → naöñgìàraö "sable" /terre+faire/

### 3.3. Noms composés de trois items

Substantif + substantif + substantif

Nous voudrions montrer à travers cette sous section, que dans la langue béàbót un nom composé peut être constitué de trois morphèmes libres ou du moins de substantifs. Cependant, la juxtaposition de ces morphèmes entraîne souvent la modification morphologique.

(19)

kuèr-ñgaèw-gaöñgìràö	→ kuèñgaègaè²ñgìràö	"araignée" /insecte+mari de + herbusö/
kíjèe-dòè-ndoögìö	→ kíjéédòèndoègìè	"herbe fruitier" /poule+tête + secko/
kuèlè-äè-kuönduö	→ kuèléöäèäkuönduà	"fine liane" /corde+trou + balafon/

La composition de ces substantifs obéit à la règle d'épenthèse formulée précédemment ; cependant, la règle d'épenthèse ne s'applique pas aux consonnes homorganiques car la séquence de ces deux consonnes est considérée comme une seule consonne.

### 3.4. Noms d'agent

En béàbót, les noms d'agents s'obtiennent par la préfixation du marqueur de celui qui fait l'action au verbe qui indique l'action.

(20) :

Verbe	Marqueur+verbe	"sens"
ndóè:	ñjeàndòè	"cultiver / cultivateur"
ñgìsèà	ñjeàñgìsèà	"raser (cheveux) / coiffeur"
tíàdèà	ñjeàtíde	"lire, énumérer/lecteur, comptable"

**Règle 4** : Nom d'agent = marqueur ñje + verbe d'action

Dans cette formation des noms d'agents, nous constatons qu'il se pose deux problèmes phonologiques dans les exemples cités ci-dessus.

Le premier problème est celui de l'abaissement du premier ton du verbe lors de la préfixation du marqueur d'agent. Puisque le marqueur d'agent porte toujours le ton haut (H), sa préfixation

occasionne l'abaissement du premier ton haut (H) du verbe. C'est ce qui a été observé dans les exemples suivants :

(21)

Poàlèà → ɲɲeàpoèlèà "faire un rite / sacrificateur"  
 Tiàde → ɲɲeàtiède "lire, énumérer / lecteur, comptable"

Et puisque nous avons signalé que c'est convenable de ne pas porter le ton moyen considéré comme ton par défaut, c'est pourquoi nous avons vu dans l'exemple cité ces deux noms écrits :

(22)

ɲɲeàpoèlèà "sacrificateur"  
 ɲɲeàtiède "lecteur ou comptable"

Ce premier problème relève de la règle de Meeussen (RM), laquelle règle stipule que la succession de deux tons hauts (H) adjacents entraîne l'abaissement du second ton haut (Pulleyblank 1986 :168). On peut formuler cette règle de manière suivante :

**Règle 24 :** Règle de Meussen

V C V → V C V

H H | | | H B

Le deuxième problème se situe au niveau de quatre derniers exemples de la formation de noms d'agents. Ici, c'est un problème morphologique. Il s'agit de l'infixation du dérivatif -K- entre le marqueur d'agent et le verbe à initiale vocalique. Nous pouvons reformuler cela en termes de règle :

**Règle 5:** insertion de -k-

∅ → k / V+ - V ... v]

Cette règle veut dire, de rien on obtient une consonne K dans le contexte d'une voyelle finale d'un morphème suivi d'un verbe à initiale vocalique. C'est une infixation du dérivatif « K » lors de la composition de deux ou plusieurs morphèmes.

(23 ) ɲɛàkoèsìè	"chanteur"
ɲɛàkoèsìà	"celui qui tombe"
ɲɛàkuèsòè	"mangeur"
ɲɛàka²èɲ	"buveur"

### 3.5. Noms propres

La grammaire traditionnelle définit comme nom, les seuls substantifs (noms substantifs), c'est-à-dire les mots par lesquels on désigne les être animés, et ce qu'elle a regroupé comme « chose », à savoir les créations de l'esprit, les objets, les sentiments, les qualités, les phénomènes, etc, soit l'ensemble des substantifs et des adjectifs (Dubois et al. 2007 :325). Cette définition peut être illustrée en béàbót dans la désignation des noms, substantifs, cas des exemples cités ou les cas suivants :

(24)	
dèèw	"homme"
ñgaèr	"chef"
míèlèè	"chat"

Quand on parle de noms propres, c'est par opposition aux noms communs qui peuvent s'appliquer à des éléments appartenant à des ensembles d'êtres ou de choses auxquels le nom s'applique de la même manière. Les noms propres ne s'appliquent qu'à un être ou une chose pris en particulier (noms de familles, noms de dynasties, nom de peuples, noms géographiques de pays, de contrées, de villes, de fleuves, de montagnes) (Dubois et al., 2007 : 325). Les noms propres dans la langue béàbót reflètent bel et bien cette définition. Mais ils sont souvent constitués de plusieurs morphèmes voire toute une composition syntaxique à l'intérieur duquel, on peut segmenter un sujet, un verbe et un complément. Quelque fois le nom propre est composé simplement d'un ou de deux morphèmes substantifs. Pour illustration, nous allons citer quelques exemples des vallées, fosses, fleuves, de villes, villages et des noms propres des hommes.



### 3.5.1. Noms des référents géographiques

Ils sont des référents géographiques : des vallées, des fosses ou fleuves connus dans la région comme espèces uniques avec noms propres.

(25):

waè-bòè:	⇒	waèbóè	"mare" (entre Beboto et Dingandi)
waè-boè:	⇒	waèboè	"mare" (Béboungaye-Dodoun)
éèr-bo	⇒	éèríbo	"grande montagne" (Bébo)
kuèhuè-béàteà	⇒	kuhubéàteà	"vallée-forestière" (entre Beboto et Bébo)
maè <sup>2</sup> m	⇒	maè <sup>2</sup> m	"fleuve sp." (Bouandja)
kaènji	⇒	kaènjiè	"fleuve sp." (Biteye)
bubém	⇒	bubém	"fleuve sp." (Bekoura)

### 3.5.2. Noms des villes et villages

(25)

béà-bòètòà	⇒	béàbòètòà	"chef lieu du département de Kouh-ouest"
baèkeà	⇒	baèkeà	"chef lieu de la sous préfecture de Baké"
dòè-bià-tià	⇒	dòèbiàtià	"chef lieu de la sous préfecture de Dobiti"
béà-ba <sup>2</sup> ɲ-jaè	⇒	béàba <sup>2</sup> ɲjaè	"village de la lèpre"
día-ñgèè-ndià	⇒	díañgèèndià	"on a trouvé du condiment" (arome)

### 3.5.3. Noms propres humains

(26)

béà-kaèd	⇒	béàkaèd	"village donné"
maè-ji-ra-deà	⇒	maèjiradeà	"le bien fait les trouble"
ndíg-ra-deà	⇒	ndígiradeà	"l'amour les trouble"
béà-tóèji-m	⇒	béàtòèjim	"le village m'a montré"
béà-ðaríà-m	⇒	béàðarím	"le village m'a appelé"
bóà <sup>2</sup> ñgí-aèsìà	⇒	bó <sup>2</sup> ñgaèsìèm	"la colère me suffit"
to-par	⇒	topar	"ça reste comme ça"

La linguistique générative définit comme nom, tout morphème susceptible d'être inséré à la place d'un symbole postiche Δ, dominé par le symbole catégoriel N. mais les fonctions traditionnelles du nom sont : sujet, attribut, complément d'objet ou/et complément circonstanciel. Les noms en béàbót obéissent aux fonctions

traditionnelles réservées à cette catégorie grammaticale. Mais la morphologie du nom propre dans la langue béàbót est complexe comme nous avons observé dans les sous sections précédentes. On a des noms constitués d'un seul substantif ; il y a eu qui sont constitués de deux ou trois substantifs ou morphèmes. Mais les noms propres des êtres humains sont une véritable d'organisation syntaxique avec sujet-verbe et complément. Il s'agit ici des flexions de nom. La flexion est un procédé morphologique qui consiste à ajouter au radical des suffixes ou désinences propres à exprimer des catégories grammaticales relevant du nom. A travers cette analyse, nous constatons que le radical des noms propres en béàbót est souvent constitué d'un verbe d'action. A ce radical se préfixe le sujet et se suffixe le complément d'objet ou marqueur de la négation. Nous allons représenter la segmentation des morphèmes constitutifs des noms propres humains sur le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : Morphèmes constitutifs de noms propres (segmentation des morphemes)**

Nom propre	Morphème e sujet	Morphème radical (verbe)	morphème C.O.D	"sens"
joètùàjim	joè- mort	-tuàjí- Détruire	-m Moi	la mort m'a détruit
naàgìèñgar	Ø- morphème zéro	naègí- revendiquer, jurer	-ñgar Chefferie	on a revendiqué la chefferie , jurer pour ...
béàtuàjim	béà- Village	-tuàjí- Détruire	-m Moi	le village m'a détruit
béàbariàm	béà- Village	-bar- Appeler	-m Moi	le village m'a appelé, sollicité
boà <sup>2</sup> gaèsìàm	bo <sup>2</sup> ngí- Colère	-aèsìè- Suffir	-m moi	la colère est finie chez moi, c'est fini, la colère
ndígíradeà	ndígí- amour	-ra- Faire	deà leur, les	l'amour les a troublés, hanté
joèhóèjíhaâl	jo- mort	-óèjí-	-aâl Pas	la mort ne s'accorde pas avec...

		Accorder, décider		
maèjìeradeà	maèjìè- bien-fait	-ra- Faire	deà leur, les	la bonté les a troublés, hanté
ñgaèrína²èjít atíà	ñgaèr- chef	-naè²jì- perdre, rester	tíà locatif	Le chef est mis devant un fait accompli
béàkaèd	-beà- Village	-∅- morphème zéro	aèd donner	Le village que l'on a donné
Topar	∅- morphème zéro	-to- être couché, rester	-par comme ça	On laisse comme tel, comme ça. ça doit rester ainsi

Nous retenons de ces onze (11) noms propres segmentés dans ce tableau (2), neuf morphèmes radicaux qui sont des verbes d'action. Il s'agit de : -tuàjì-, -naègì-,

-tuàjì-, -bar-, -aèsiè-, -ra-, -óèjì-, -ra-, -naè²jì-, -∅-, -to-.

De même, on n'y dégage sept (7) morphèmes flexionnels tenant lieu de complément d'objet direct ou complément circonstanciel :

-m ; ñgar, -deà, -aâl, -tíà ; -kaèd ; -par. Et enfin sept (7) morphèmes préfixés qui ont servi de sujets qui ont fait l'action : joè- ; ∅- ; beà- ; bó²ñgì- ; ndígì- ; maèjìè- ; ñgaèr-.

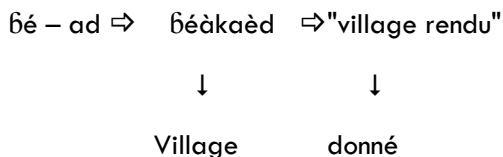
Le morphème zéro, noté /∅/, est dépourvu de forme d'expression. Il est attesté lorsque l'ensemble du système de la langue est tel qu'on s'attendrait à trouver un morphème à un endroit donné. L'affixation de ces différents morphèmes pour la réalisation d'un nom propre occasionne quelque fois de problème phonologique tels que la modification tonale ; l'insertion de voyelle épenthétique (déjà démontrée par règle) et l'insertion de la consonne par défaut d'où la règle d'insertion :

#### Règle 6 : insertion

∅ → k / V - V

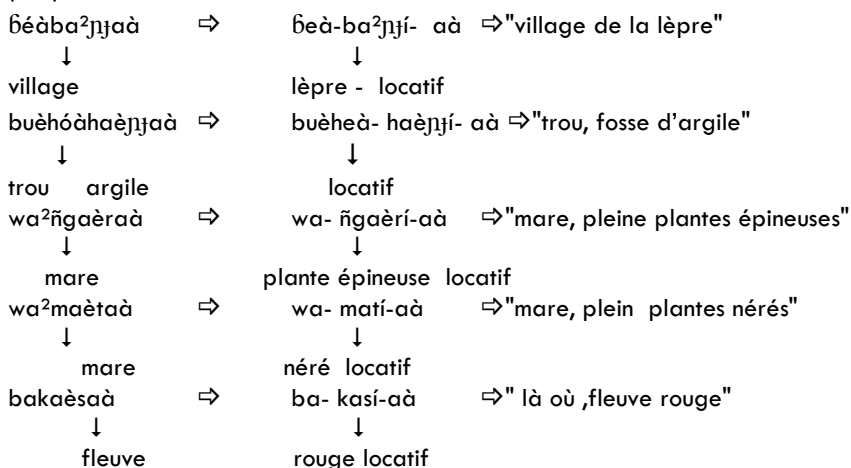
Cette règle stipule que de rien, s'insère une consonne K lors de la composition de deux morphèmes à finale et initiale vocalique.

Tel le cas de : béàkaèd



Par ailleurs, un autre phénomène constaté dans la structure des noms propres béàbót est la présence d'une voyelle (a) à la fin de certains noms propres de villages ou mares cité. C'est un problème habituel à la morphologie nominale du béàbót qui mérite une justification.

(27) :



Dans la structure grammaticale du béàbót, le morphème locatif connu habituellement est /tía/ mais dans la morphologie nominale des noms propres des villages et lieux, le locatif est marqué par le morphème (aà) final. Cette voyelle finale porte toujours le ton haut. Ce morphème locatif met surtout l'accent sur l'endroit où l'on a trouvé ces choses citées, par exemples la queue du crocodile, le fleuve rouge, la mare des plantes épineuses etc. La suffixation de

ce morphème entraîne toujours l'effacement de la voyelle centrale qui finit le morphème radical du nom propre de lieu ou village. Nous pouvons formuler une.



Cette règle veut dire que toute voyelle centrale, plus haute s'efface dans le contexte précédant une autre voyelle centrale plus basse.

#### IV. La reduplication

Un autre processus qui permet la formation des substantifs du béàbót est la reduplication. Celle-ci en effet, est le redoublement, la répétition d'un ou de plusieurs éléments (syllabes) d'un mot ou d'un morphème tout entier à des fins expressives. On dit reduplication partielle du mot ou reduplication totale ou le redoublement du mot.

(28 )

Base	Réduqué	Sens
Lòèj	lòèj-lòèj	"caractère pâteuse"
jièliàliö	jièliàliö-jièliàliö	"de ce qu'on enlève un à un"
riàgiötià	riàgiötià-riàgiötià	"caractère de ce qu'on écrase à fond"
ló <sup>2</sup> èm	ló <sup>2</sup> m- lóè <sup>2</sup> m	"caractère de ce qui est doux"

A noter que les morphèmes qui ont constitué la base de notre processus de reduplication n'ont presque pas de sens en béàbót. D'ailleurs cette base ne s'emploie pas toute seule dans une phrase. Par contre, la partie redupliquée a un sens tenant lieu d'un élément qualificatif d'une action ou d'un nom. Pour mieux observer ce processus, nous allons employer ces reduplications énumérées dans les phrases ou syntagmes nominaux.

(29 )

a)

muèduà leè koèroè teè lóèj-lóèj /boule (couscous)/ de /patronyme  
fem. / être / pâteuse/ "la boule de koro est très molle"

ñgoön tóàr biö<sup>2</sup> dóè koèna jìlèlìlìö-jìlèlìlìö / enfant/ fréquentatif  
/cheveux / tête / mère / sa/ réduplication/ "l'enfant a soutiré un à un des  
cheveux de sa mère"

## V. Les substantifs d'emprunts

Un autre procédé formateur des substantifs d'une langue est l'emprunt. A cet effet, Bitjaa (2006), dans son cours de sociolinguistique dit :

... avec l'évolution et le contact avec d'autres langues, les locuteurs empruntent des lexèmes aux langues environnantes pour désigner des réalités étrangères à leur culture antérieure.

Ainsi, l'emprunt est donc l'intégration à une langue un élément d'une langue étrangère. (Dubois, 1973 : 188-189) estime pour sa part que :

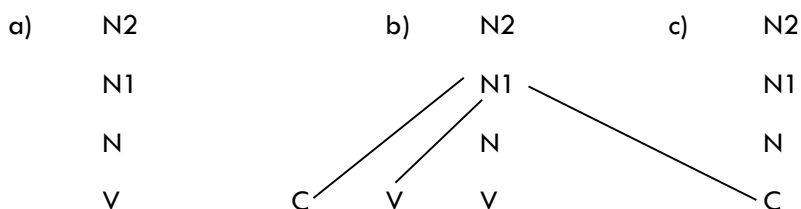
l'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues (...). L'intégration du mot emprunté à la langue emprunteuse se fait de manières très diverses selon les mots et les circonstances. Dans le domaine économique et commercial, on importe souvent d'un pays étranger le mot avec la chose.

Quand on observe le lexique du béàbót, on se rend compte qu'il existe plusieurs mots qui ont été empruntés à d'autres langues (français, arabe, etc). Ce qui frappe à première vue dans ces mots empruntés, c'est que ces mots ont respecté strictement la structure syllabique du béàbót bafouant ainsi celle de langues sources. A titre illustratif, nous allons rappeler le modèle syllabique selon (Levin, 1985). Cela nous permettra de montrer succinctement le processus d'intégration des emprunts dans la langue béàbót. Cette procédure a été appliquée par (Kenmogné et Chumbow, 2000) mais nous n'allons pas revenir sur tous les aspects de ce processus. Après le rappel de la structure syllabique, nous allons présenter les

changements qui s'opèrent lors du passage de la langue source à la langue récipiendaire.

En rappel de la règle de syllabation proposée par Levin (op.cit), selon ce dernier, O tient lieu de déterminant (C1), N de noyau et C de coda (C2). N1 représente la rime, niveau hiérarchique qui inclut le noyau et la coda tandis que N2 représente la syllabe, niveau où le déterminant s'associe à la rime. En fonction de ces éléments, Levin a proposé trois règles :

**Règle 8 :**



Comme nous l'avons montré, est la règle de création du noyau syllabique, est la règle de création de la consonne d'attaque (C1) est la règle de création de la consonne de coda (C2)

D'après (Kenmogné et Chumbow, 2000 : 107) cette approche de syllabation, en conjugaison avec le principe de séquence de sonorité qui stipule une augmentation du degré de sonorité lorsqu'on passe des marges de la syllabe vers le noyau et les filtres qui s'exercent sur la structure syllabique permettant de mieux rendre compte de l'insertion des emprunts.

**5.1. Les filtres sur la syllabe**

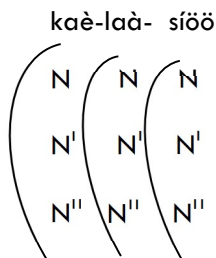
La langue béàbót présente des restrictions sur le type de consonne qui apparaît lors de l'adoption des emprunts. Elle veille sur le respect de ces contraintes. En effet, cette langue n'admet pas la succession (séquence) de consonnes. Alors à chaque fois que le mot de la langue de départ contient une séquence de consonnes, la langue béàbót syllabifie cette séquence de sorte qu'on retrouve dans le mot la structure CV, CVCV, VC, CVC ou CVV.





La langue béàbót n'admet pas les fricatives f et v ; elle les remplace par les occlusives correspondantes partout. C'est pourquoi cette règle n'est pas formulée en terme de contexte d'apparition.

CV-CV-CV



Comme nous avons observé dans la phonématique, normalement, seules les sonantes apparaissent en position finale de mot. C'est pourquoi l'insertion de /í/ permet de palier à cette règle d'où la règle d'insertion :

**Règle 9 :**

$$\left( \begin{array}{l} + \text{syll} \\ + \text{haut} \end{array} \right) \emptyset \rightarrow / \left( \begin{array}{l} + \text{cons} \end{array} \right) -$$

Cette règle dit toute voyelle épenthétique [í] s'insère à la fin de toute consonne obstruante à la fin d'un morphème. Néanmoins, on peut trouver une exception à cette règle, ce que nous appellerons plus tard la règle facultative d'effacement de [í].

C'est ainsi que :

kaè-laà-s      ⇨ kaèlaàsíöö

poàt            ⇨ poàtíö

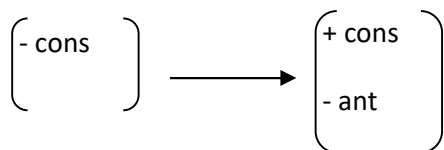
Toujours dans le même exemple du mot kaèlaàsíöö, nous observons le changement à l'initiale du mot. Le coup de glotte qui est une

occlusive laryngale devient occlusive vélaire dans la langue d'arrivée. On peut formuler comme règle :

Cette règle veut dire que Coup

**Règle 10 :**

de glotte (ʔ) de la langue  
source devient une Consonne  
vélaire (K) dans la langue réceptrice.



De même que les fricatives, la langue n'admet pas le coup-de-glotte (ʔ) donc elle remplace partout où il y a ce coup de glotte par la consonne correspondante. Dans cet exemple, la consonne correspondante est (k), c'est ainsi que : ʔálas ⇨ kaèlaàsiö

Cette étude des emprunts dans la langue béàbót nous permet d'observer les changements du point de vue de la structure syllabique. Plusieurs processus phonologiques s'organisent autour de l'emprunt. Et l'approche de syllabation par règle (Levin 1985) s'est avérée apte à décrire les processus phonologiques induits par le passage des concepts des langues sources aux langues réceptrices. Nous pouvons rappeler en substance que, lorsqu'un mot dans la langue source s'achève par une obstruante, la langue béàbót effectue une épenthèse vocalique pour l'adopter créant ainsi une autre syllabe de type cv. De même, lorsque la langue source admet dans le mot une séquence de consonnes, la langue béàbót intègre aussi ce mot par l'épenthèse vocalique créant une syllabe de plus. Un autre phénomène constaté est le changement de certaines fricatives et d'autres sons qui n'existent pas dans la langue béàbót. Ces sons sont adoptés par le béàbót en les remplaçant par les occlusives correspondantes. Ce processus paraît intéressant et

nécessite un développement mais nous soulignons ici succinctement pour montrer l'exemple de formation de mots par emprunt et partant, montrer l'importance de la théorie de syllabation appliquée dans cet article.

## VI. Aperçu du système pronominal

Nous allons présenter dans le tableau suivant l'aperçu des séries pronominales allant des pronoms objets aux pronoms "circonstant comitatif" terme de (Djarangar, 1989 :503) en passant par les pronoms complétants, pronoms sujet et pronoms emphatique. Ces pronoms sont constitués des morphèmes libres et des affixes comme annoncés à l'introduction. Le terme pronominal permet de ranger les pronoms en deux séries bien distinctes : les substituts et les spécificatifs selon les terminologies de Creissels (1979 :155) cité par (Essono 2000 :304).

**Tableau 3 : Série comparative de pronoms**

		Pronom objet	Pronom complétant	Pronom sujet	Pronom emphatique	Pronom circons. Com.
1 <sup>e</sup> Sing.	Pers.	-m̄	-mà	m̄-	mi <sup>2</sup> :	Séâm
2 <sup>e</sup> Sing.	Pers.	-i	-ià	í-	i <sup>2</sup> :	Séâj
3 <sup>e</sup> Sing.	Pers.	-eà	-eà	∅-	eè:	Sièjeà
1 <sup>e</sup> Plur.	Pers.	-jeè	-jeà	jí-	jeè:	séèjeè
2 <sup>e</sup> Plur.	Pers.	-séèj	-sià	í-	séèj	Séèsia
3 <sup>e</sup> Plur.	Pers.	-deà	-deà	∅-	éèj	Séèdeà

Ce tableau présente une sorte de séries comparatives de tout ce que nous pourrions appeler pronom dans la langue. Mais nous verrons les comportements morphologiques de chacune des catégories à travers l'analyse de chaque aspect.

**Tableau 4: Adjectifs et pronoms possessifs**

<b>Adjectif possessif</b>	<b>Pronom possessif</b>	<b>Sens</b>
Lé <sup>2</sup> âm " mon "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> m	le mien
Léâj " ton "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> ɲ	le tien
Lièjeà " son "	ià <sup>2</sup> ɲaè <sup>2</sup>	le sien
léèjeà " notre "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> jeà	le nôtre
Léèsia " votre "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> sià	le vôtre
Léèdeà " leur "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> deàà	le leur
Lé <sup>2</sup> âm je " mes "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> m je	les miens
léâj je " tes "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> ɲ je	les tiens
lièjeà je " ses "	ià <sup>2</sup> ɲaè <sup>2</sup> je	les siens
léèjeà je " nos "	ià <sup>2</sup> ɲaè <sup>2</sup> jeà je	les nôtres
léèsia je " vos "	ià <sup>2</sup> ɲaè <sup>2</sup> siù je	les vôtres
léèdeà je " leurs "	ià <sup>2</sup> ɲa <sup>2</sup> deà je	les leurs

(35) Guèsuè léèm " mon argent " → ià<sup>2</sup>ɲa<sup>2</sup>m " le mien "

Guèsuè Léèdeà " leur argent " → ià<sup>2</sup>ɲa<sup>2</sup>deàà " le leur "

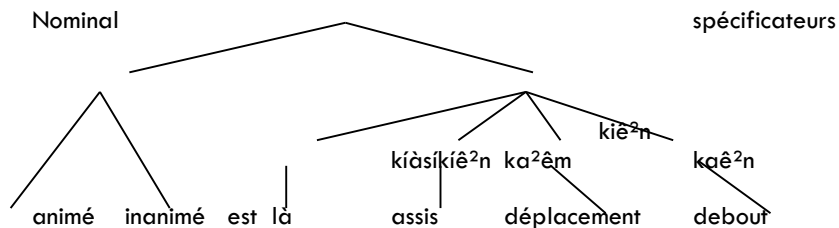
Nous pouvons formuler une règle caractérisant un syntagme démonstratif en ces termes :

**Règle 33 :**

<b>Syntagme démonstratif = N + spécificateur</b>
--

(36) En représentation arborielle, on aura :

Syntagme démonstratif



### Le morphème spécifiait [kaâ:]

Le morphème [kaâ:] peut être appelé pronom démonstratif car il assume pleinement la fonction démonstrative. Cependant, sa spécificité réside dans le fait qu'il ne montre que ce dont on a déjà évoqué ou parlé à propos. On peut le traduire en français par "question". Il accompagne souvent un nominal (et éventuellement sa détermination) dont le référent vient d'être mentionné.

## VII. Les quantitatifs (système numéral)

Cette section consiste à faire ressortir le système numéral de la langue, lequel système vise la quantification, notamment les numéraux cardinaux.

### 9.1. Identification des quantitatifs

"On appelle parfois quantitatifs les termes (pronoms, adjectifs, déterminants, adverbes) qui indiquent une quantité » (Dubois et al. 2007 :393). Les numéraux cardinaux, les numéraux ordinaux et les quantitatifs adverbiaux. Ils se distinguent des nominaux par les fonctions qu'ils peuvent assumer : fonctions qui sont presque différentes de celles que peuvent assumer les nominaux.

### 9.2. Les numéraux cardinaux

Les numéraux cardinaux sont appelés noms de nombre. C'est par pure convention qu'on les classe parmi les adjectifs (Dubois et al.

Op.cit). Les numéraux cardinaux sont des quantifieurs et appartiennent à la classe des déterminants. Ils succèdent souvent le nom en béàbót. Exemples : (37)

“1. Káre	21. d̀̀jo g̀̀ide káre
2. ̀̀jo	22. d̀̀jo g̀̀ide ̀̀jo
3. m̀̀te	23. d̀̀jo g̀̀ide m̀̀te
4. s̀̀:	24. d̀̀jo g̀̀ide s̀̀:
5. m̀̀i:	25. d̀̀jo g̀̀ide m̀̀i:
6. m̀̀ɛɛ	26. d̀̀jo g̀̀ide m̀̀ɛɛ
7. s̀̀ri	27. d̀̀jo g̀̀ide s̀̀ri
8. ̀̀jjo (10 -2)	28. d̀̀jo g̀̀ide ̀̀jjo
9. ̀̀jikáre (10 -1)	29. d̀̀jo g̀̀ide ̀̀jikare
10. d̀̀gi	30. d̀̀m̀te
11. d̀̀g̀ig̀ide káre	40. d̀̀s̀
12. d̀̀g̀ig̀ide ̀̀jo	50. d̀̀m̀i
13. d̀̀g̀ig̀ide m̀̀te	60. d̀̀m̀ɛɛ
14. d̀̀g̀ig̀ide s̀̀:	70. d̀̀s̀ri
15. d̀̀g̀ig̀ide m̀̀i:	80. d̀̀jjo
16. d̀̀g̀ig̀ide m̀̀ɛɛ	90. d̀̀jikáre
17. d̀̀g̀ig̀ide s̀̀ri	100. bu:
18. d̀̀g̀ig̀ide ̀̀jjo	200. bújo
19. d̀̀g̀ig̀ide ̀̀jikare	1000. s̀̀ki káre (s̀̀ki < French)
20. d̀̀jo	2000. s̀̀ki ̀̀jo ”

Comme discussion, l'analyse du système nominal du béàbót révèle que la structure nominale du béàbót est polymorphémique. Mais quels sont les constituants de cette structure ? Le système nominal du béàbót est constituée de nominaux dépendants et des nominaux indépendants, des noms simples et des noms complexes. Les nominaux complexes sont caractérisés par les processus de formation morphologique qui sont entre autres la dérivation, la composition, la reduplication, l'emprunt etc. Le substantif béàbót s'organise en morphème libre (thème), plus l'affixe. L'affixe est une entité constituée de préfixe, infixé et suffixe. Lorsque l'adjonction de

ces trois constuants se fait simultanément sur le radical, on parle de la dérivation parasynthétique. L'organisation des nominales déclenches souvent des problèmes morphophonologiques. (Cf. les règles phonologiques).

D'autres catégories grammaticales telles que les adjectifs, le système pronominal, le système numéral sont des constituants du système nominal du béàbót. Tels sont les constituants du système nominal du béàbót. Le nominal peut être un nom simple ou il peut être un syntagme qualificatif dont le qualifiant est une relative. Nous n'avons la prétention de faire le procès ou la promotion d'une théorie quelconque mais nous avons adopté le structuralisme dynamique (Madjiradé, 2016) pour justifier le fonctionnement interne de ladite langue. Cet éclectisme théorique nous a permis de dégager les règles de formation des nominaux du béàbót. C'est ce qui a fait de cette étude un aspect de la grammaire du béàbót.

Le processus de comptage du béàbót se fait sur la base des constituants du corps humain. Lesquels membres du corps, on note la tête, le dos et les mains. En parlant de la main, on fait allusion aux dix doigts des mains dont on se sert comme moyen de comptage.

En béàbót, les numéraux allant de un (1) à sept (7) sont des unités indécomposables en éléments plus petits de première articulation (Djarangar 1989 :566). Par contre, huit (8) et neuf (9) sont décomposables.

## **Conclusion**

En somme, le système nominal du béàbót a été un thème qui a focalisé notre attention dans la rédaction du présent article. Mais pourquoi écrire sur le système nominal ? Quels sont les constituants de la morphologie nominale du béàbót ? Quelle est leur organisation au niveau des segments ? Au niveau auto segmental ? Quelle théorie de la structure de la langue peut se prêter pour l'analyse du système nominal du du béàbót ? A ces questions de

recherches, nous avons pu répondre que la langue béàbót fait partie des langues dites en danger donc décrire un aspect de sa grammaire coucoure à l'opération de sauvetage de ladite langue. Le système nominal du béàbót est constitué de nominaux dépendants et des nominaux indépendants. Le processus de formation du nom se fait par la dérivation, la composition, la reduplication et par l'emprunt. Il y a des noms simples et des noms complexes. Le système nominal du béàbót paraît simple mais comme toute réalité linguistique, nous l'avons trouvé complexe car, un morphème peut être polysémique. En béàbót, le nom complément d'un nom suit le nom qu'il complète sans inversion. Nous avons analysé dans cet article, l'ordre des éléments qui interviennent à l'intérieur du syntagme nominal. La plupart des déterminants suivent le substantif noyau. On a relevé les préfixes, les suffixes, les adjectifs, les numéraux, les quantifiants qui s'associent aux noms pour constituer soit un syntagme qualificatif soit un syntagme nominal des substantifs complémentaires qui forment avec le nom un syntagme complétif et des propositions relatives.

Par contre, la langue béàbót ne fait pas usage des articles sauf, le seul morphème |kaâ| que nous pouvons considérer comme particule définie, et que nous pouvons traduire par "en question". Rien ne distingue le genre des noms et des adjectifs en béàbót. Pour les humains ou les êtres animés en générale, le genre est précisé par l'adjonction des mots : díngéèm "mâle" ou déàne<sup>2</sup> "femelle, femme" régulièrement précédés du jonctif |kí|.

Le système pronominal du béàbót n'est pas du reste. Il constitue une catégorie grammaticale de substitution de nom dans certain contexte. Ce système est constitué des morphèmes variés. De manière général, le processus de l'association de deux ou trois, morphèmes pour constituer un syntagme quelconque se fait de deux manières :



- soit la juxtaposition simple de deux ou trois morphèmes n'occasionnant aucun problème phonologique,
- soit l'adjonction de ces différents morphèmes provoquant des problèmes morphophonologiques qui sont entre autres la modification tonale, l'effacement des voyelles ou consonnes finales de l'un des morphèmes en présence ou l'insertion d'une consonne par défaut ou voyelle épenthétique.

Le structuralisme dynamique adopté a permis le pouvoir explicatif d'une part (Générativisme) et de préparer les outils nécessaires pour un éventuel lexique de la langue d'autre part. C'est la perspective de la mise sur pied du matériel didactique à la langue pour le développement socio-économique (structuralisme).

### **Bibliographie**

Bechade, Herve D. 1989. *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporaine*. Paris : PUF.

Bilou, Edmond, 1998. *Syntaxe générative : la théorie des principes et des paramètres*. München-Newcastle : Lincom

Bouquiaux et Thomas, J.M. 1976. *Enquête et description des langues à tradition orale*, vol.2, enquête de terrain et analyse grammaticale vol.3, questionnaires grammaticaux et phrases. Paris: SELAF.

Chomsky, N. et Halle, M. 1968. *The sound pattern of English*. New-York: Harper.

Creissels, Denis, 1978. *Expansion and retraction of High tone domains in Setswana* (CNRS et Université Lumière-Lyon2).

Creissels, Denis, 1989. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Université de Grenoble.

Daota, Raymond, 2006. *Morphologie nominale et verbale du kaba*. Mémoire de DEA, Université de Yaoundé I.

Djarangar, Djita, I. 1989. *Description phonologique et grammaticale du bédjonde, parler Sara de Bédjondo, Tchad*, thèse de doctorat, Paris, Grenoble III.

- Dubois, Jean, 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris : Larousse.
- Essono, Jean-Jacques, 2000. L'ewondo langue bantou du Cameroun. Phonologie, morphologie, syntaxe. Yaoundé : Presse de l'université catholique d'Afrique centrale.
- Goldsmith, J. 1976. *Autosegmental phonology*. PH. D. dissertation MIT, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology.
- Houis, Maurice, 1977. Plan de description systématique des langues négro-africaines. Afrique et langage
- Kenmogne, M. et CHUMBOW, B. 2000. *Structure syllabique et phonologique des emprunts en ghomala*. Cameroun: In African Journal of Applied linguistics n°1 Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Madjirade, Yaphete, 2003. Morphologie verbale du äéàböö. Mémoire, maîtrise, Université de Ndjamena-Tchad.
- Madjirade, Yaphete, 2007. Phonologie lexicale du äéàböö. Mémoire, DEA, Université Yaoundé I- Cameroun.
- Madjirade, Yaphete, 2016. Grammaire du äéàböö : phonologie, morphologie et syntaxe. Thèse de Doctorat (PH. D), Université de Yaoundé, Cameroun.
- Makasso Emmanuel, 2008. Intonation et mélisme dans le discours oral spontané en bassa. Thèse-Doctorat, Université Aix Marseille.
- Meeussen, A.E. 1967. *Bantu grammatical reconstruction*. Africana linguistica.vol. 3.
- Nida, Eugène.1952. Morphology: The descriptive analysis of words, volume II, University of Michigan, publications linguistics.
- Raihanatou, Yadjji, 2004. Morphologie nominale du Mofu-Nord ; mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé I.
- Roberts, James, 1999. *Cours de description grammaticale*. Atelier de linguistique. Tchad : SIL- Tchad.
- Scheer, Tobias, (2004 b.). Le corpus heuristique : un outil qui montre mais ne démontre pas. Corpus 3, P. 153-19.